

Bayonne, le 18 décembre 2024

Collège Albert Camus

Affaire suivie par : Emmanuelle JAURETCHÉ

Tél : 05 59 55 01 90

Mél : [ce.0640609p@ac-bordeaux.fr](mailto:ce.0640609p@ac-bordeaux.fr)

La Principale

Aux

Parents d'élèves de 3<sup>ème</sup>

## Orientation après la 3<sup>ème</sup> – 2024

Madame, Monsieur,

Votre enfant est actuellement en classe de 3<sup>ème</sup>, c'est une étape importante de sa scolarité. Au cours de cette année, il/elle sera amené-e à faire **un choix d'orientation** pour la rentrée prochaine.

Plusieurs actions sont prévues pour l'accompagner dans cette réflexion :

- réunion d'orientation aux familles : **jeudi 11 janvier,**
- mini-stages possibles en lycées professionnels : **de janvier à avril,**
- portes ouvertes dans la plupart des lycées publics : **samedi 03 février**
- rencontre de la conseillère d'orientation Mme Herrmann : **le Lundi sur RDV**

Le premier critère d'une orientation réussie, c'est-à-dire choisie, est la qualité du dossier scolaire présenté.

- L'orientation en lycée professionnel est sélective car les places sont comptées. Chaque année, quelques élèves sont déçus par leur affectation, faute d'appréciations et de résultats chiffrés suffisants.
- L'affectation en lycée général est soumise à l'approbation du conseil de classe qui évalue le niveau de compétences, la capacité de travail et l'autonomie dans l'organisation. Un passage en classe de seconde ne garantit pas la réussite au lycée.

Cette année, la procédure orientation est entièrement informatisée grâce :

1. au téléservice **Orientation** : pour saisir les intentions d'orientation (2<sup>nde</sup> générale et technologique, 2<sup>nde</sup> professionnelle ou 1<sup>ère</sup> année de CAP);
2. au téléservice **Affectation** : pour saisir les vœux établissements et formations pour la rentrée 2023 ;
3. au téléservice **Inscription** : pour prendre connaissance de la notification d'affectation et inscrire son enfant dans son futur établissement.

L'accès se fait par la rubrique « espace parents (infos) » sur le site du collège ([www.collegecamus.net](http://www.collegecamus.net)) avec les **identifiants d'un parent**. Vous trouverez ci-jointe une aide à la connexion au téléservice orientation.

Dès à présent, vous faites avec lui/elle des intentions provisoires d'orientation. Ces intentions seront examinées par le Conseil de Classe du 2<sup>ème</sup> trimestre. Ce dernier émet un avis (favorable – défavorable – réservé) en fonction des résultats et des potentialités de votre enfant.

## Pour le téléservice Orientation

Cette phase 1 de la campagne d'orientation sera ouverte  
du **18/12/23 jusqu'au 09/02/24**

Vous devez à minima saisir une intention d'orientation. Mais, vous pouvez en saisir jusqu'à trois par ordre de préférence. Les choix possibles sont : ***2<sup>nde</sup> générale et technologique, 2<sup>nde</sup> professionnelle, 1<sup>ère</sup> année de CAP.***

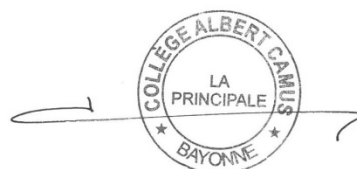
Vous trouverez en pièce jointe un guide vous présentant le déroulement de la saisie des intentions provisoires. Il conviendra de suivre toutes les étapes et surtout ***de valider en fin de saisie afin que les choix soient enregistrés.*** Vous recevrez ensuite un récapitulatif par mail.

Après le conseil de classe, vous pourrez consulter l'avis provisoire pour chaque intention, les recommandations et les motivations. Vous serez alors invité(e) à accuser réception de l'avis du conseil de classe.

Un mail vous sera envoyé par l'établissement afin de vous rappeler de procéder à cette étape.

N'hésitez pas à nous contacter pour tout renseignement complémentaire ([ce.0640609p@ac-bordeaux.fr](mailto:ce.0640609p@ac-bordeaux.fr)).

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sincères salutations.



E.JAURETCHE